

Retrouvez l'information sur <http://www.financespubliques.cgt.fr/a40/>

PARMI LES BONNES RÉOLUTIONS POUR L'ANNÉE 2017 : ET SI JE ME SYNDIQUAIS ?

✍ Pourquoi se syndiquer ?

Un syndicat sert à défendre les intérêts individuels et collectifs des salariés. La CGT porte des valeurs de solidarité, de liberté, d'égalité, de démocratie, de paix et lutte contre toutes formes de discrimination et d'exclusion. La CGT est un syndicat d'adhérents au service des revendications des personnels. Sa force : ses adhérents présents sur le lieu de travail, impliqués dans la vie et dans l'activité de l'organisation, informés des réunions avec la direction comme de la vie interne du syndicat.

A la CGT, chacune, chacun peut exprimer ses aspirations et les faire progresser par la force du « tous ensemble ». Voter CGT, c'est déjà agir. Mais se syndiquer, c'est renforcer la CGT, la rendre plus offensive, plus efficace, plus présente, plus rassembleuse.

✍ Oul mais les syndicats sont trop politiques

Face à une administration qui porte la politique du gouvernement, chaque revendication des personnels (rémunération, statut, règles de gestion, emploi, conditions de travail...) est politique !

La CGT a pour vocation la défense des intérêts des salariés et représente toutes les catégories (actifs, privés d'emploi, retraités...). Nos intérêts sont différents de ceux des employeurs. Dans cette perspective, pour être efficaces à tous les niveaux (local et national), nous ne nous interdisons rien : la lutte, la proposition, la négociation...

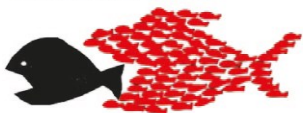
✍ Pourquoi la CGT Finances Publiques ?

SANS LA CGT....



La CGT Finances Publiques combat les politiques d'austérité et le démantèlement de la DGFIP. Elle revendique un service public de qualité, sur tout le territoire, ainsi qu'une fiscalité juste et redistributive.

AVEC LA CGT....



La CGT Finances Publiques refuse toute cogestion avec l'administration et tient le

même discours avec les agents que devant la direction. La CGT Finances Publiques ne fait jamais le jeu de la division des personnels en opposant une catégorie contre une autre.

La CGT Finances Publiques est le seul syndicat à considérer, au vu de la dureté des politiques menées aujourd'hui, que seule l'action unitaire et dans la durée pourra mettre en échec les politiques néfastes au service public.

✍ A quoi sert ma cotisation ?

Payer sa cotisation CGT, c'est se donner les moyens de l'action collective. C'est concrétiser que les salariés sont tous ensemble. C'est affirmer que le monde du travail doit être solidaire. En clair, la cotisation sert à l'expression et au fonctionnement de l'organisation (tracts, affiches, presse, déplacements de militants auprès des agents, organisations de réunions, de formations syndicales, d'actions, etc.). Elle sert au financement solidaire de la CGT à travers ses organisations à tous les niveaux, ainsi qu'à la solidarité avec des secteurs en lutte.

La cotisation s'élève à 0,67 % de la rémunération nette. Cette cotisation est déductible des impôts à hauteur de 66 %. Pour les collègues non imposables, elle donne droit à un crédit d'impôt restituable. La réduction ou le crédit d'impôts de 66 % sur la cotisation permet de diminuer sensiblement son impact financier. Exemple : une cotisation syndicale de 100 € ne coûtera en réalité que 34 €

✍ Si je me syndique à quoi aurai-je droit ?



✍ Etre informé par mail, par courrier et par les espaces syndiqués des sites internet CGT. Chaque syndiqué reçoit les journaux syndicaux. Il bénéficie de la primeur de certaines informations et de documents dédiés aux syndiqués.

✍ Etre formé en s'inscrivant aux formations syndicales proposées, pour bien connaître ses droits et les moyens de les défendre.

✍ Etre défendu et accompagné, les syndiqués bénéficient d'un contact privilégié avec les élus et les représentants de la CGT.

✍ Faire valoir ses idées et opinions dans le débat et participer à la démocratie syndicale.

✍ Quelle sera ma place dans le syndicat ?

Chacun compte pour un ! Le point de vue de chacun est important ! Être syndiqué, c'est apporter quelque chose à la collectivité. Tu prendras la place que tu auras envie de prendre, avec le degré d'investissement qui sera le tien. Chacun apporte sa contribution en fonction de sa situation, de son tempérament et de ses envies. ■



UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE RÉUSSIE

Le 22 novembre Presque 40 syndiqués CGT et sympathisants de la DNEF ont participé à l'AG annuelle de notre section. Un membre du Bureau national et une des secrétaires de la CGT DGE étaient également présents.

Les points abordés :

↳ **Rapport d'activité du syndicat CGT Finances Publiques au conseil national 11-12 janvier 2017**

Il était question d'analyser ensemble le rapport d'activité à mi-mandat du congrès national de la CGT Finances Publiques. Ce rapport d'activité est actuellement discuté et débattu dans les sections en vue du conseil national du syndicat qui aura lieu en janvier 2017. Les grands axes du document étaient :

- 1) Activité de la direction nationale du syndicat (action revendicative, axes de travail de la commission exécutive nationale)
- 2) la vie syndicale (syndiqués et syndicalisation, formation syndicale, droits syndicaux, cogitel, politique financière, communication, écoles, cadres, élus)
- 3) la vie des sections

Ce rapport a été débattu et adopté à une large majorité.

↳ **Rapport d'activité sectionnaire**

Concernant le rapport d'activité, les adhérents présents l'ont adopté à une large majorité et le rapport de trésorerie à l'unanimité.

L'Assemblée Générale des syndiqué-e-s CGT de la DNEF a élu les membres de la direction de la section syndicale (Commission Exécutive) qui est donc composée des camarades suivants :

Ghislain ALLANO (BRS) ;

Fabrice BACCIOTTI (BIR 2) ;

Abderrahmane CHERIFI (Division 1) ;

Eric CHOPARD (BNI 4) ;

Sophie DUCRU (BNI7) ;

Sophie ESTRADA (BNI 7) ; **trésorière adjointe** ;

Roberto GONÇALVES (BIR 1) ; **secrétaire de section** ;

Frédéric GONZALEZ-MUNOZ (BIR 1) ;

Sabrina HAMACHE (B3I) ; **experte auprès du CHSCT du 93**.

Anthony HERIAT (BII Paris Est) ;

Philippe LAPORTE (BNI6) ; **secrétaire à la qualité de vie syndicale et trésorier** ;

Martine LOPEZ (cellule presse) ;

Marion MARTIAL (BII Toulouse) ;

Serge ORNEM (BII Paris Ouest 2) ;

Bertrand ORONEZ (BRS) ; **liens avec l'Union Locale et membre du CDAS** ;

Alain PAILLE (BNI 1) ; **référént droits et garanties** ;

Véronique PASCALIDES (Division 3) ; **secrétaire adjointe** ;

Hervé PIERRE (Division 6) ;

Jean-Paul SALICIS (BIR 1) ; **responsable de la presse et de la communication** ;

Sylvie SALICIS (BN7) ;

Philippe VALLIN (BII Paris Est).

L'Assemblée Générale des syndiqué-e-s CGT de la DNEF a aussi élu les membres de la Commission Financière de Contrôle :

Liliane BARIAC (BNI 6) ;

Arnaud ESQUIROL (BIR3) ;

Sandrine PICHON (Division 5).

**Le syndicat, ce sont les syndiqués,
ni plus, ni moins !**



LA SECTION CGT DNEF CHANGE DE SECRÉTAIRE DE SECTION, MAIS RESTERA LA MÊME, TOUJOURS À VOTRE ÉCOUTE !

Secrétaire de la section CGT de la DNEF depuis 1996, je viens avec grand plaisir de « passer la main » à Roberto Gonçalves, transition préparée de longue date, puisque Roberto avait accepté début 2015 de devenir secrétaire adjoint pour candidater cette année au secrétariat de section.

Membre de la direction nationale du syndicat depuis 5 ans, j'apporte mon soutien aux militants de 4 directions nationales et je travaille sur le Contrôle fiscal (je participe notamment aux groupes de travail et au Comité technique de Réseau à la DG). Je suis également formatrice syndicale.

Après plus de 20 ans secrétaire de section et ayant passé l'âge de 50 ans, il était donc plus que temps de quitter le secrétariat de la CGT DNEF ; Roberto a accepté de prendre le relais et je l'en remercie.

Hasard du calendrier, peu après que ce changement s'est concrétisé, la CGT Finances publiques m'a proposé de devenir responsable à la formation syndicale nationale, c'est-à-dire d'animer l'équipe d'une vingtaine de formateurs à laquelle j'appartiens, qui crée, actualise et anime des stages pour les syndiqués et militants du syndicat. C'est une responsabilité passionnante, qui permet de connaître les militants sur l'ensemble du territoire et c'est avec un réel plaisir que j'assiste à l'alchimie créée entre eux. Aucune équipe militante ne ressemble à une autre et la CGT est véritablement riche de ses militants et syndiqués (comme la DGFIP pourrait être riche de ces mêmes fonctionnaires si elle s'en donnait la peine). Qui plus est, la pédagogie CGT considère le stagiaire comme co-auteur de sa propre formation, car chacun, à partir de son vécu, de sa formation scolaire, professionnelle, personnelle, est en mesure d'apporter aux autres... Et ça, c'est aussi un véritable plaisir quand on est formateur !

Enfin, c'est une preuve de confiance de la part de la CGT Finances publiques de me confier cette responsabilité et l'équipe militante de la section DNEF en sort renforcée.

Concrètement, je reste militante de la section ; je serai en particulier aux côtés de Roberto tant qu'il le souhaitera. Je reste élue en CTL et CAPL A jusqu'aux prochaines élections de 2018.

Je sais que Roberto sera un secrétaire de section apprécié des syndiqués et toujours à leur écoute ; je n'ai aucun doute sur ses capacités et son engagement et lui souhaite d'y prendre autant de plaisir que moi. ■

PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE : LE CADEAU EMPOISONNÉ !

Le projet de prélèvement à la source vient d'être voté par l'Assemblée nationale. Loin d'être une mesure de simplification, cette réforme du recouvrement de l'impôt s'avère être une véritable usine à gaz. Les citoyens espérant constater un allègement de leurs démarches administratives vont être déçus. En effet, le prélèvement à la source n'exonérera ni de déclaration, ni d'avis d'imposition mais générera surtout toute une série de démarches visant à modifier son taux d'imposition tout au long de l'année au gré des fluctuations de revenus et des changements de situation professionnelle ou personnelle.

Contrairement à l'affichage qui en est fait, la structuration de l'impôt sur le revenu en France ne permettra pas de rendre le paiement de l'impôt contemporain de la perception des revenus. Les prélèvements effectués ne seront que des estimations qui pourront d'ailleurs être défavorables aux contribuables. Ceux-ci devront attendre jusqu'à un an avant de récupérer les sommes indûment prélevées.

En outre, cette réforme va représenter une surcharge de travail pour les entreprises et posera des problèmes évidents pour les PME et les TPE qui devront assumer ces opérations comptables. Cela aura également pour conséquence une lisibilité plus délicate des fiches de paie pour les salariés. Et les informations à la disposition des employeurs viendront interférer dans les relations avec les salariés comme à l'occasion des négociations salariales.

De plus, confier le recouvrement à un tiers collecteur aura pour effet une baisse des recettes fiscales. L'expérience de la TVA peut faire craindre le pire : entreprises défaillantes, erreurs liées à la multiplication des interlocuteurs, fraudes...

Pour ne rien arranger la mise en place du prélèvement à la source va engendrer une augmentation de la charge de travail extrêmement importante aux Finances publiques (informations aux contribuables, recalculé des taux d'imposition tout au long de l'année, reste à recouvrer vis-à-vis des entreprises...). Dans des services fiscaux déjà largement affaiblis par les suppressions d'emplois successives (- 30 000 emplois en 10 ans), le cocktail s'annonce explosif.

Alors que le recouvrement de l'impôt sur le revenu affiche aujourd'hui un taux de 99% et que celui-ci s'était largement modernisé, on a du mal à comprendre l'entêtement gouvernemental à vouloir faire passer une telle réforme. Elle est à la fois dangereuse s'agissant des relations entre les citoyens et leur administration fiscale et indéniablement moins rentable en terme de recettes budgétaires.

Il n'est pas trop tard pour arrêter les frais. ■

La SECTION CGT DNEF invite tous les agents à une HMI le lundi 12 décembre 2016 à partir de 14 heures pour débattre et discuter sur les suppressions d'emplois.

Pour information 3 emplois sont supprimés à la DNEF

Venez nombreux !!!!!



UNE JOURNÉE AVEC JEAN NÉMARRE

Jean Némarré est agent de constatation au Centre des Finances publiques des Sans-Dents, impasse des Martyrs. Il a accepté de témoigner pour votre journal l'ASD sur sa journée type de numéro zéro.

↳ **5h00**

Lever et la course contre la montre commence : il ne faut pas rater le train pour Paris, sinon je serai encore en débit ce soir sur ma pointeuse ! Donc départ en vélo sous le crachin pour la gare de trouduculdumonde (un train toutes les heures -quand tout va bien !) pour me rendre à la nouvelle Métropole et attraper un autre train pour Paris. Dans le train, j'en profite pour lire e-FiP, le journal de mon administration (le dernier raconte l'enfer quotidien d'une DDFiP bretonne). En allant au métro, hop, un peu coup d'œil au périph, cet axe qui ne dort jamais et qui m'hypnotise.

↳ **8h45**

Ouf, ça y'est, arrivé au bureau sans trop de retard, pour une fois ! Un premier café avec mes collègues, et une petite cigarette. Première engueulade de la journée, la pause a été trop longue ! Ma chef et moi, on n'est vraiment pas connectés !

↳ **9h00**

Ouverture de la réception du public. Environ 1500 personnes chaque jour, 2500 les lendemains de fermeture. Mon collègue vérifie que les toilettes sont fermées ; comme ça, ceux qui ne peuvent pas attendre partiront...

↳ **9h01**

Première personne reçue : sa vieille mère n'a pas pu percevoir les 30€ d'aide du conseil régional car elle n'a pas reçu son avis de non-imposition. Je lui explique que c'est normal ; on traite en priorité les déclarations des personnes imposables ; les autres seront saisies d'ici janvier/février 2017. La personne m'explique les difficultés que sa mère rencontre sans ces petites aides, déjà qu'elle ne peut plus aller chez le dentiste ! Je lui rédige une attestation prouvant qu'elle a bien déclaré ses revenus et qu'elle sera non imposable, mais je sais bien que ça ne suffira pas, la région exige l'avis de non-imposition. C'est difficile pour moi, ces situations me pèsent, même si ma chef m'explique que je dois prendre du recul (elle a suivi un stage de management la semaine dernière, c'était bien).

↳ **11h00**

Ma chef vient me rappeler que je dois renvoyer le maximum d'usagers vers Internet. Je la connais, cette consigne, mais comment faire avec des personnes qui peinent avec les démarches administratives ? Comment renvoyer vers Internet une personne à jour de ses déclarations, qui demande juste un document dont elle a besoin pour payer la cantine de ses enfants ?

↳ **12h30**

Déjeuner léger à la cantine (pas géniale, mais je n'ai pas les moyens de mieux) et petite cigarette pour me donner le courage d'y retourner.

↳ **13h30**

Réouverture des bureaux aux usagers ; encore plusieurs centaines de personnes ! Certaines sont très énervées ; elles sont venues hier sans savoir que les locaux étaient fermés (la fermeture est récente et les documents n'ont pas été mis à jour ; on a placardé une affiche sur la porte).

↳ **17h15**

Ouf, la journée de travail est terminée. Vivement le train, je vais pouvoir essayer de penser à autre chose, par exemple à la directrice de Quimper et à la mer qu'elle voit matin et soir, mais pas le reste de la journée, la pauvre ! Un dernier coup d'œil sur le périph ; à demain !

↳ **21h**

Je retrouve mon vélo, qui est toujours là, et mon chez moi !
Toute ressemblance avec un article du dernier e-fip de novembre 2016 n'est pas fortuite

